|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fiche descriptive de la formation** |  |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| cgtform | **La Formation syndicale Cgt****Prudis**Espace vie syndicale 263, rue de Paris Case 4-3 93516 Montreuil Cedex | Tél : 01.55.82.82.15Courriel : prudis@cgt.fr |
| Site internet : <http://www.formationsyndicale.cgt.fr> |

**Discrimination - Module 1** **N° NAT 2022 023**Public :Les Conseillères et conseillers Prud’hommes désigné.e.s par leur Union Départementale et ayant suivi le cursus PRUDIS jusqu’à la session 3-module 2 incluse.Le contexte qui amène à faire de la formation :Cette formation s’inscrit dans la famille de formation **« outiller à un mandat ».** Elle a pour but de développer les capacités nécessaires de nos camarades pour qu’elles et ils soient à même de traiter les litiges portant sur les questions de discriminations au travail.Les objectifs de formation :Les stagiaires seront outillés pour expliquer leur rôle et les contrôles des conseillers prud’homme sur les litiges portant des éléments de discriminations au travail.Les thèmes abordés :1. La notion de discrimination ;2. Les différentes causes de discrimination ;3. La preuve de la discrimination ;4. Les sanctions ;5. Le contrôle du conseiller prud'homme.Les prérequis à cette formation :Ce stage s'adresse aux conseiller.e.s prud'hommes ayant suivi le cursus jusqu’à la session 3 – module 2 incluse.Évaluations prévues :* Évaluations formatives en cours de stage à l’occasion d’exercices et mises en situations permettant aux participants d’auto mesurer leurs apprentissages.
* Évaluations de fin de thème, sous forme de synthèses.
* Évaluation appréciative des thèmes et fin de formation.

Forme et durée de l’action de formation * Stage de 5 jours du 12 au 16 septembre 2022 à l’Institut des Sciences Sociales du travail de Bourg la Reine (92).

Un 2ème module portant sur les questions de Harcèlement vous sera proposé en 2023.  |
|  |